

# Être femme et élue reste un combat

**Parole coupée**, stigmatisation, charge mentale... Dur d'être élue locale. Sept d'entre elles livrent un tableau sans concession de leur quotidien.

**B**ien sûr, tout n'est pas noir. « Dans le paysage politique, une femme est aujourd'hui acceptée », estime Geneviève Laurent, maire de Vogüé (1 078 hab., Ardèche). « Depuis que je suis maire, à part le mépris silencieux, les gens qui oublient de vous saluer, j'ai plutôt l'impression d'être investie

**« Si les femmes sont parfois malmenées, elles doivent continuer à ne pas laisser leur place. » La « cause » le mérite.**

d'une aura... mais aussi d'inspirer une forme de crainte. Je me sens de plus en plus respectée », indique Marie-Christine Morice, maire d'Étrelles (2 534 hab. Ille-et-Vilaine).

Toutefois, le quotidien de maire ou de conseillère municipale n'est pas toujours – ou partout – reluisant, selon les résultats de l'enquête 2018 de l'AMF à laquelle 7 601 élues ont répondu – dont 878 maires. À la question posée sur les « difficultés rencontrées dans la vie publique », 50 % ont répondu « la conciliation vie professionnelle et personnelle avec le mandat », 20 % le « comportement d'élus masculins », 9,30 % celui « de citoyens masculins » et 7,6 % celui « de femmes élues ».

## Sur tous les fronts

Il y a d'abord la remise en cause de la légitimité de l'élue. Est-elle là « pour de bonnes raisons », « à sa place » ? Sourires en coin, tutoiement, grivoiseries... Beaucoup de leurs collègues masculins peinent encore à admettre leur pleine et entière participation à la gestion publique. « Nous devons être traitées d'égal à égal, mais il y a de la misogynie. Ce n'est pas toujours méchant... Ils s'habitueront », analyse Dominique Aguilar, maire de Tonnerre (4 705 hab., Yonne). Un soir, je m'arrête sur le bord de route, des ouvriers interviennent sur la voie publique : je leur dis "Je suis le maire", ils ne l'avaient même pas imaginé... On part de très loin ». « J'ai récemment vu une collègue dire des choses très intelligentes devant

huit hommes, elle s'est fait huit ennemis », dit Françoise Cauwel, conseillère municipale à Fréjus (53 511 hab., Var). La résistance masculine est de mise, note Anouk Paolozzi Dabo, adjointe au maire de Guérande (16 186 hab., Loire-Atlantique) : « Il est fréquent que les élus attaquent les projets d'élues. Entre eux, ils se mettent d'accord avant et se soutiennent, même si leur projet ne tient pas la route. »

Les élus ne manquent pas de s'attaquer aux apparences – « les vêtements, le physique, les tics », constate Geneviève Letourneux, conseillère municipale à Rennes (216 270 hab., Ille-et-Vilaine), qui regrette cette « réduction au corps ».

« J'ai vécu des sous-entendus déplaisants, voire dérangeants surtout pendant mes deux grossesses ! », confirme Marie-Christine Morice. « Il n'y a que les femmes qu'on attaque sur le physique », relève Françoise Cauwel.

« Nous sommes souvent plus petites que les hommes », relève Pascale Luciani, conseillère à Saint-Maur-des-Fossés (94). Dès lors, on ne nous met pas devant sur l'affiche. La voix pose problème. « Lors d'un débat, les voix masculines couvrent les nôtres », poursuit-elle. Résultat, les élues sont plus souvent interrompues. « Cela invite à une réflexion plus large sur la gestion du temps de parole et de la participation », relève Geneviève Letourneux, qui ajoute : « Les voix graves inspirent la stabilité... Dès lors, nous sommes moins crédibles : moi, dans l'émotion, ma voix devient aigüe. Les "grandes gueules"

trouvent plus facilement une place en politique. » « À chacun ses armes », s'amuse une élue. À Fréjus, pour se faire entendre, Françoise Cauwel parle « fort... et trash » au risque de « mimer les hommes ». Son débit la soucie encore : « En débat, je me sens sous la pression des hommes, je parle vite et personne ne m'écoute. Parfois, 10 minutes plus tard, un homme dit la même chose que moi, et tout le monde l'applaudit ! »

Une réalité complexifie la vie d'élue : la surcharge de travail, abordée scientifiquement sous le terme de « charge mentale ». Mandat, métier et famille s'agrègent dans un pesant maelström. Il y a des « progrès », relève Anouk Paolozzi Dabo : « Les hommes s'impliquent davantage dans les tâches familiales, mais je n'ai jamais vu encore d'élus partir en catastrophe pour récupérer le petit à l'école ! » Selon Geneviève Letourneux, l'engagement en politique rend moins disponible pour la famille : « Il nourrit chez les femmes une culpabilité qu'il faut apprendre à dompter. »

## Se serrer les coudes

Comment se protéger ? « Il faut réorganiser sa vie, dit Marie-Christine Morice, le temps se raréfie pour le métier, l'attention à la famille est réduite à la portion congrue... Le mandat est chronophage si l'on n'y prend garde ! » Le constat – qui renvoie au statut des élu(e)s – stimule certaines femmes : « Mon quotidien est un joyeux bazar », dit Anouk Paolozzi Dabo : je regarde mon agenda H24 pour ne rien oublier, je

## Ce que les élues apportent à la décision locale

Les experts du management parlent de « **max mix** » – ou « **maximum de mixité** ». Une décision, selon eux, est d'autant plus pertinente qu'elle a donné lieu à un riche échange de points de vue dans son élaboration. Questionnées sur leur « apport » à la gestion locale, nos témoins mettent en avant cet enrichissement. « Quand je prends une décision, je pense à mes enfants – sans doute plus qu'un homme », estime Françoise Cauwel,

conseillère municipale à Fréjus. Les femmes injecteraient dans la gestion locale une « **vision de terrain** », une préoccupation « **plus humaine** », « **plus de concertation et d'intuition** ». « Elles sont plus dans l'empathie et l'intérêt collectif », dit Anouk Paolozzi Dabo, adjointe au maire de Guérande. Je vois souvent des élus hommes manquer de fermeté face à des administrés virulents, et revenir sur une décision pour passer pour un gentil élu. »



**Co-présidentes du groupe de travail de l'AMF sur la promotion des femmes dans les exécutifs locaux, Cécile Gallien et Édith Gueugneau soutiennent le dépôt d'une proposition de loi renforçant la parité.**

jongle entre réunions et séances d'orthophonie, inaugurations et devoirs du soir... » Pour faire face, certaines recrutent des collaboratrices, rejoignent des réseaux d'élues et confient « beaucoup » de postes clés à des femmes, « au grand dam de mes opposants », dit Dominique Aguilar. « Avec des collègues, nous nous voyons souvent, quitte à ce que les hommes nous disent "Vous, le clan des filles", explique Françoise Cauwel. Nous nous faisons des compliments, nous validons nos impressions. Cela fait du bien car, à être minoritaires, on devient paranoïaques. » « Nous nous soutenons », dit Anouk Paolozzi Dabo, ce qui n'est pas notre première qualité – les hommes savent mieux faire. »

Afficher leur volonté d'instaurer une véritable parité n'est pas évident. Geneviève Letourneux se souvient d'un exposé qu'elle faisait, convaincant, jusqu'au moment où elle évoque « LE » sujet : « Là, j'ai senti l'auditoire déconsidérer tout ce que j'avais dit ! » En 2008, Pascale Luciani (Saint-Maur-des-Fossés) – qui était maire – voulut créer un réseau féminin au sein d'une association d'élus. Ce fut un « **niet** » de la part des instances. Au-delà de la parité, note-t-elle, « c'est aussi en matière d'âge, d'origine ou de profession que la mixité s'évalue ».

Formation, sororité... Anouk Paolozzi Dabo invite les femmes à la « **ténacité** » car « même si elles sont parfois malmenées, elles doivent conti-

nuer à faire avancer notre cause et à ne pas laisser notre place ». La « cause » le mérite. « Être élue est un atout, dans les rapports à la population, le management des équipes, l'approche et la mise en œuvre des projets ! », estime Marie-Christine

## À savoir

Les femmes ne représentent qu'un tiers des conseils des intercommunalités, un peu plus d'un tiers des conseils des communes de moins de 1 000 habitant.e.s, et seulement 20 % des exécutifs des EPCI. Plus de la moitié des départements et près de 3/4 des régions affichent un tandem masculin « président/premier vice-président ». Dans les EPCI, seules 8 % de femmes sont présidentes. Le premier vice-président est un homme dans plus de 65 % des cas et, dans les communes, plus de 70 % des premiers adjoints au maire sont des hommes.

Morice. « Pour moi, être une femme est une force ; pour les hommes, c'est un inconfort », résume Françoise Cauwel. La relève est-elle assurée ? « La politique, c'est très dur sur le plan psychologique, prévient Dominique Aguilar. Nous devons avoir un cuir épais pour que glissent les commentaires désobligeants, parfois sexistes. Je comprends que beaucoup de femmes ne veuillent pas s'engager. » Le débat sur la parité et les propositions de l'AMF (lire ci-dessous) pourraient contribuer dans ce contexte à rééquilibrer la situation. Voir à susciter des vocations. Tout comme la suite que le gouvernement donnera (ou pas) aux propositions du Sénat, à l'automne 2018, pour renforcer le statut des élu(e)s (1). **Bruno LEPRAT**

(1) Rapport d'information n° 362. www.senat.fr

## Parité dès 2020 : vite, une loi !

**Pour renforcer la parité dans toutes les communes et dans les EPCI**, le Haut conseil à l'égalité et des associations d'élus, à l'initiative de l'AMF, ont appelé, le 28 janvier (1), les parlementaires à déposer une proposition de loi introduisant deux dispositifs qu'ils souhaitent effectifs dès les municipales de 2020 :

- l'alignement des règles paritaires strictes qui s'appliquent dans les communes de plus de 1 000 habitant.e.s aux communes de moins de 1 000 habitant.e.s. Les élections se dérouleraient au scrutin de liste paritaire par alternance, sans panachage possible ;
- l'application de la parité aux fonctions de maire et de premier ou première adjoint.e pour les communes, et aux fonctions de pré-

sident.e et de premier ou première vice-président.e pour les intercommunalités. Les deux fonctions ne pourraient pas être exercées par deux élu.e.s du même sexe. Le 17 janvier, la Délégation aux droits des femmes du Sénat organisait une table ronde sur la parité dans les intercommunalités (2), à laquelle participaient les co-présidentes du groupe de travail de l'AMF sur « la promotion des femmes dans les exécutifs locaux », Cécile Gallien, maire de Vorey (43) et vice-présidente de l'AMF, et Édith Gueugneau, maire de Bourbon-Lancy (71), qui ont rappelé les propositions formulées par l'AMF dès juillet 2018 (3).

(1) www.amf.asso.fr (réf. BW39231). (2) www.senat.fr/commission/femmes/ (3) www.amf.asso.fr (réf. BW25563).